

Herbicide maïs et sorgho

Beloga®-P, solution polyvalente pour un désherbage technico-économique de vos maïs et sorgho

BELOGA®-P : RECOMMANDATIONS D'EMPLOI SUR MAÏS ET SORGHO

Type de sol	Terres sableuses, limoneuses à tendance filtrantes ou battantes : sols limono-sableux, limoneux fins, limoneux fins argileux, sablo-limoneux		Terres bien pourvues en argile (>30% argile), terres franches (20 à 30% argile) : sols argileux, argilo-sableux, argilo-limoneux, limono-argileux, limono-argileux fins, limono-argilo sableux, limoneux
Taux de matière organique	<3%	>3%	indifférent
Maïs grain et fourrage	En pré-levée ou en post-précoce du maïs (1-2 Feuilles)		
Dose conseillée	2,8 à 3,2 L/ha	3 à 3,5 L/ha	3,5 à 4 L/ha
Sorgho grain et sucrier	En post-levée stricte du sorgho (3 feuilles)		
Dose conseillée	3 L/ha	3,2 L/ha	3,5 L/ha

- Utiliser en post-levée du sorgho dès le stade 3 feuilles de la culture, sur des adventices non levées ou au stade 1 feuille maximum
- Ne pas appliquer au stade pointant du maïs
- Appliquer sur un sol « frais », légèrement humide afin d'obtenir une activité maximale
- L'application doit être réalisée sur un sol propre et dans tous les cas avant le stade 1 feuille des adventices
- L'utilisation de Beloga®-P est déconseillée en sols très filtrants (teneur en sable >80%) ou très battants (teneur en limon >85%)
- Beloga®-P ne doit pas être incorporé

BELOGA®-P : UNE TRÈS FORTE DEMANDE

Suite aux conditions climatiques et agronomiques difficiles de l'automne 2019 les cultures de maïs et de sorgho vont se développer au-delà des prévisions du marché, que ce soit en sec ou en irrigué.

Nous vous proposons de **retrouver les performances de Beloga®-P au travers de l'association**

Spectrum® 1 L/ha + Atic® Aqua 2 L/ha
(équivalence technique proche de Beloga®-P 3,5 L/ha)

Le ratio 1 pour 2 facilite la mise en œuvre de la solution par l'agriculteur ainsi que sa gestion des stocks.

Equivalence de grammage de matière active / ha :		
Beloga®-P	Spectrum®	Atic® Aqua
2,8 L/ha	0,83 L/ha	1,54 L/ha
3 L/ha	0,89 L/ha	1,65 L/ha
3,2 L/ha	0,94 L/ha	1,76 L/ha
3,5 L/ha	1,03 L/ha	1,92 L/ha
4 L/ha	1,18 L/ha	2,20 L/ha

BELOGA®-P : UN SPECTRE LARGE

Obs. 60 jours après-traitement	Beloga®-P 4 L/ha		Beloga®-P 4 L/ha
Amarante réfléchie	81	Ravenelle	80
Ambroisie	70	Ray-grass d'Italie	96
Chénopode bl.	96	Renouée des ois.	98
Digitaire sang.	89	Renouée f. de pat.	71
Mercuriale ann.	81	Renouée liseron	89
Morelle	89	Renouée pers.	94
Mouron sp.	100	Sétaire glauque	70
Panic PdC	89	Sétaire verte	99
Paturin annuel	97	Stellaire	94
Pensée	95	Véroniques	100
		Vulpin	53



Digitaire sanguine



Renouée oiseaux



Chénopode blanc

FICHE D'IDENTITÉ

	Beloga®-P	Spectrum®	Atic® Aqua
AMM	n° 2090113	n° 9900251	n° 2090011
Composition	212,5 g/l dmta-p + 250 g/l pendiméthaline	720 g/l dmta-P	455 g/l pendiméthaline
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)	Concentré émulsionnable (EC)	Suspension de capsules (CS)
Usages et doses autorisés	Maïs fourrage, maïs grain : 4 l/ha en pré-levée et post-levée précoce (à partir de 1 feuille) ; Millet, Miscanthus, Moha, Sorgho : 4 l/ha en post levée (à partir de 3 feuilles) ; Tournesol : 4 l/ha en pré-levée	Maïs : 1,4 l/ha pré-levée et post-levée à partir de 1 feuille ; Millet, Moha, Sorgho : 1,2 l/ha à partir de 3 feuilles ; Maïs doux : 1,4 l/ha ; Betterave industrielle : 1 l/ha de BBCH 12 à 18 ; Chicorée à café et witloof : 1 l/ha de BBCH 12 à 16	Maïs : 2,6 l/ha pré ou post jusqu'à 6 F ; Millet, Moha, Sorgho : 2,6 l/ha post-levée de 3 à 6 F ; Miscanthus : 2,6 l/ha post-levée dès 3 F ; Tournesol : 2,6 l/ha pré-semis ou post-semis-pré-levée ; Soja : 2 l/ha pré-levée au plus tard à BBCH 07 ; Colza : 2 l/ha post-levée au plus tard stade rosette (aucune pousse latérale BBCH 20)
ZNT Aquatique	20 mètres, sauf tournesol : 50 mètres ZNT plantes non cibles : 5 mètres	5 mètres	20 mètres, avec DVP de 20 mètres pour soja et colza
Nombre maximum d'applications	1/an	Maïs, Maïs doux, Millet, Moha, Sorgho : 1/an Betterave industrielle, Chicorée à café et witloof : 1 tous les 2 ans	1/an
DAR	Maïs, Millet, Moha : 100 j. en grain et 90 j. en fourrage ; Sorgho : 100 j ; Tournesol : BBCH07	Maïs grain, Millet grain, Moha grain : 100 j ; Maïs fourrage, Millet fourrage, Moha fourrage, sorgho, endive, betterave : 90 j ; Maïs doux : 60 j	Maïs grain : 120 j ; Maïs ensilage ou vert : 90 j ; Soja et Colza : DAR F
DRE	48 heures	48 heures	48 heures

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel
gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065 , tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité (EN 166), demi masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN 143) ou A2P3 (EN14387).

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 705MAHE0220SUD - Février 2020.

Beloga®-P. SGH07, SGH08, SGH09. Danger. H302 : nocif en cas d'ingestion. H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme. **Atic® Aqua.** SGH07, SGH09. Attention. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme. **Spectrum®.** SGH07, SGH09. Attention. H302 : nocif en cas d'ingestion. H315 : provoque une irritation cutanée. H319 : provoque une sévère irritation des yeux. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes à long terme. EUH401 : respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07 SGH 08 SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.